



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Eh ben ...
on a toujours fait
comme ça.

Être artisan, c'est aussi
remettre en cause
régulièrement tous
vos contrats en cours
pour optimiser les coûts.



Avec le **CONTRAT ARTISANAT** Auvergne-Rhône-Alpes,
on vous *accompagne*, on vous *conseille*, on vous *finance*.

Je m'engage dans un Contrat Artisanat !
Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat la plus proche vous attend :

AIN
04 74 47 49 00
contrat.artisanat@cma-ain.fr

CANTAL
04 71 45 65 00
contrat.artisanat@cma-cantal.fr

LOIRE
04 77 92 38 00
contrat.artisanat@cma-loire.fr

RHÔNE
04 72 43 43 00
contrat.artisanat@cma-lyon.fr

ALLIER
04 70 46 20 20
contrat.artisanat@cma-allier.fr

DRÔME
04 75 48 72 00
contrat.artisanat@cma-drome.fr

HAUTE-LOIRE
04 71 02 34 56
contrat.artisanat@cma-hauteloire.fr

SAVOIE
04 79 69 94 46
contrat.artisanat@cma-savoie.fr

ARDÈCHE
04 75 07 54 00
contrat.artisanat@cma-ardeche.fr

ISÈRE
04 76 70 82 09
contrat.artisanat@cma-isere.fr

PUY-DE-DÔME
04 73 31 52 00
contrat.artisanat@cma-puydedome.fr

HAUTE-SAVOIE
04 50 23 92 22
contrat.artisanat@cma-74.fr



Ces actions sont spécialement adaptées à l'entreprise artisanale.

Performance flux

Les actions « Performance flux » vous permettent d'optimiser la gestion et le pilotage des flux pour réaliser des économies et améliorer la performance de l'entreprise. Selon le besoin ou la nature de l'activité, l'action est centrée soit sur l'optimisation des flux d'énergie « Étude Énergie », soit sur l'ensemble des flux entrants et sortants « Étude optimisation des consommations ».

Les objectifs

ÉTUDE ÉNERGIE

- Évaluer votre consommation énergétique
- Optimiser le type de contrat souscrit avec vos fournisseurs d'énergie
- Identifier les postes d'énergie les plus consommateurs

ÉTUDE OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS

- Comprendre vos postes de consommation et leurs évolutions
- Gérer et piloter vos flux pour les optimiser
- Être moins impacté par la fluctuation et l'augmentation des prix

Les +

ÉTUDE ÉNERGIE

- Comprendre ses factures
- Agir sur ses postes de consommation
- Réduire ses coûts jusqu'à 30 % dans certains cas

ÉTUDE OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS

- Réaliser des économies sur les différents flux
- Situer son entreprise par rapport à celles du secteur
- Bénéficier du regard extérieur et neutre d'un spécialiste
- Réduire l'impact environnemental de l'entreprise

LES INTERVENANTS

Les intervenants sont des conseillers experts de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui ont une très bonne connaissance de l'entreprise artisanale et de son environnement.

Les étapes

ÉTUDE ÉNERGIE

- Audit sur site permettant de recueillir les éléments liés aux flux énergie : factures, consommations, équipements
 - Analyse et restitution d'un rapport
 - Réalisation d'un plan d'actions avec des préconisations à mettre en place
 - Suivi à 1 an pour évaluer qualitativement les actions engagées et échanger avec le chef d'entreprise
- Durée : 2 jours dont 0,5 jour en entreprise**

ÉTUDE OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS

- Audit sur site permettant de recueillir les éléments liés aux flux de l'entreprise : eau, matières premières, déchets, énergie et d'analyser les factures, le matériel...
 - Analyse et restitution d'un rapport
 - Réalisation d'un plan d'actions avec des préconisations à mettre en place
 - Suivi à 6 mois et 1 an pour faire le point, vous aider dans la mise en œuvre du plan d'actions et évaluer qualitativement les actions engagées
- Durée : 5 jours dont 2 demi-journées en entreprise**

LE TARIF

Le Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes est réservé aux entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers. Grâce à la participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'ADEME et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, cette action est entièrement prise en charge.

En partenariat avec